



Massy : une ville au cadre de vie attrayant

Premier pôle économique de l'Essonne avec ses 2 400 entreprises, la ville de Massy, par sa politique d'aménagement, a su attirer de nombreux entrepreneurs, mais également de nombreux particuliers en quête d'un cadre de vie contemporain, agréable et chaleureux.

Carrefour ferroviaire et économique moderne, Massy a tout de même réussi à conserver son caractère historique et son patrimoine. Commune rurale il y a quelques décennies, son caractère agricole se retrouve parfois au détour d'une rue, au travers des quelques cours de fermes caractéristiques de l'Hurepoix toujours présentes. Aujourd'hui très urbaine, la ville compte 43 788 habitants pour 164 ha d'espaces verts (soit 32 m²/hab). Située, par ailleurs, à 15 km au sud de Paris, elle est extrêmement bien desservie (autoroute, TGV, RER, gare routière...). Son centre bourg ancien, protégé par une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager), est entouré de quartiers plus récents à l'image du quartier de la Villaine datant des années 1970-1980, ou, plus récemment, des quartiers [Vilmorin](#) et Atlantis.

Une petite équipe

Le service espaces verts de la ville de Massy comprend une régie composée de treize agents ainsi qu'une direction composée de trois personnes. La régie a en charge le fleurissement de la ville ainsi que la production qui lui est associée. Chaque année, 165 000 végétaux (annuelles, bisannuelles ou vivaces) sont utilisés pour le fleurissement. Sur l'ensemble des végétaux utilisés, 68 000 sont produits par la



© Ville de Massy

Depuis la mise en place d'un système de recensement des nouvelles plantations, près de 1 000 arbres, appartenant à plus de 175 espèces différentes, ont été plantés.

régie au centre de production municipal comprenant 800 m² de serres. Cette production se compose de 40 000 annuelles et de 28 000 bisannuelles. Le service espaces verts s'occupe de l'ensemble des marchés externalisés comprenant quatre marchés majeurs : l'entretien ; les

travaux neufs ; les abattages/élagages et les plantations d'arbres. D'autres marchés secondaires tels que la maintenance des réseaux d'arrosage, des jets d'eau et des fontaines ou la réalisation des sols souples et des aires de jeux ainsi que leur entretien et leurs contrôles de conformité sont également sous-traités. Ces marchés à "Bon de Commande" sont renouvelables tous les ans sur une période de trois à quatre ans. En 2014, c'est ainsi 90 % (soit 140 ha) des espaces verts de la ville qui sont gérés par des entreprises. Enfin, le service espaces verts s'occupe également des plans de plantations de l'ensemble des projets de la ville (squares, parkings paysagers...).

Un fleurissement varié

En fonction des saisons et des emplacements dans la ville, différents types de fleurissement sont proposés. Le fleurissement printanier est principalement composé de bulbes de tulipes et de narcisses, plantés de façon manuelle ou mécanique. Tous les ans, près de 40 000 bulbes sont ainsi plantés manuellement pour l'aménagement et le fleurissement de la ville. Par ailleurs, près de 6000 m² de prairies fleuries sont installées depuis 2008 ainsi que 280 000 bulbes en technique mécanisée. L'été, le fleurissement fait place à la diversité ; tant au niveau des formes de fleurissement que sur le choix des espèces ou variétés.

Faire des économies

Depuis peu, la ville de Massy s'interroge sur ses pratiques et sur les économies qu'elle pourrait réaliser dans l'aménagement et l'entretien de ses espaces verts. A l'heure actuelle, plusieurs réflexions sont engagées parmi lesquelles l'arrêt du centre de production municipal ou encore la remise en cause des structures 3D dans certains des massifs ainsi que la mosaiculture.



© Ville de Massy

- **Le jardin mellifère, composé de dix ruches a été mis en place en 2010 au sein du parc Georges Brassens. Géré par un apiculteur, ce jardin est un outil pédagogique à destination du public.**
- **Il permet de les sensibiliser à l'accueil de la biodiversité en milieu urbain.**

En effet, la ville de Massy pratique la mosaiculture pour laquelle elle réalise les plantations manuellement. Ce type de fleurissement, basé sur un thème annuel, demande un entretien très soigné au travers de tailles réalisées toutes les deux semaines environ. En 2014, c'est le thème de l'Egypte qui a été ainsi mis à l'honneur. De plus, différents sites (accompagnement de voirie, équipements publics...) accueillent des compositions libres créées à l'aide de plantes annuelles et renouvelées chaque année. Parmi ces différents sites, deux d'entre eux comportent des éléments de décors "3D" réalisés par les services espaces verts de la ville. A Massy, le fleurissement d'été se caractérise également par un fleurissement hors-sol important. En effet, près de 350 jardinières sur candélabres ainsi que 150 balconnières agrémentent la ville. Par ailleurs, le fleurissement général de la ville voit une augmentation, pour certains massifs, des gammes de vivaces et de graminées moins gourmandes en eau.

Le parc Georges Brassens s'étend sur plus de 25 ha. Véritable espace de détente pour les massicois, il propose de nombreuses aires de jeux, un grand plan d'eau et de larges pelouses fleuries.

Un patrimoine arboré en évolution

Le patrimoine arboré de la ville se constitue principalement d'arbres à port libre. Seuls 322 sujets anciens, ainsi que 500 arbres récents liés aux nouvelles ZAC (Atlantis et Vilmorin) constituent le patrimoine arboré d'alignement de la ville. Le patrimoine ancien est peu diversifié et comprend des espèces communes telles que le pin noir, le peuplier, le tilleul, le platane, le marronnier, l'érable ou encore le paulownia. Depuis 2006, Stéphane Schadegg, responsable adjoint du service espaces verts, a mis en place un fichier de suivi des nouvelles plantations. Ce fichier permet de recenser chaque nouvelle planta-

tion effectuée par la ville (espèce et emplacement). Depuis sa mise en place, près de 1 000 arbres, appartenant à plus de 175 espèces différentes, ont été plantés. Les plantations de ces dernières années ont ainsi fortement augmenté la diversité du patrimoine végétal de la ville. Par ailleurs, pour protéger son patrimoine de marronniers, constitué de près de 400 sujets répartis principalement en bosquet ou de façon isolé, la ville a mis en place, à partir de 2007, des pièges à phéromones afin de lutter contre la mineuse du marronnier avec des résultats satisfaisants. Chaque année, une centaine de pièges sont ainsi installés par une entreprise sous-traitante.

Un équipement hors du commun

Ville très dynamique, Massy propose à sa population un grand nombre d'équipements adaptés à chaque tranche d'âge. Outre les opéras, salles de concerts ou terrains multisports, la ville est également équipée de 110 aires de jeux, réparties sur l'ensemble des parcs, des squares, des groupes scolaires, des crèches et des centres de loisirs, toutes gérées par le service espaces verts. La ville possède également un important patrimoine d'espaces verts aménagés et répartis sur toute la ville. La coulée verte de Villaine d'une superficie d'environ 14 ha est, par exemple, constituée de grandes pelouses, de boisements champêtres, d'un terrain de sport et de plusieurs aires de jeux. Cette coulée verte sera bientôt prolongée par l'ouverture du site naturel de Vilgénis pour une superficie de 17 ha. Une promenade est également prolongée

par une coulée verte (dite du Sud Parisien), longue de 15 km, aménagée de pistes cyclables et de chemins piétonniers pouvant emmener jusqu'à Paris. Enfin, véritable poumon vert de Massy, le parc Georges Brassens qui s'étend sur 25 ha (avec une extension de 70ha prévue pour 2018) propose de nombreuses aires de jeux, un grand plan d'eau et de larges pelouses. C'est au sein même de ce parc que la ville a aménagé dès 2002 2,5 ha de jardins familiaux représentant 120 parcelles au total.

Une gestion écologique

Dès 2007, dans le cadre de son Agenda 21, la ville a souhaité mettre en place une gestion écologique et raisonnée de ses espaces verts. Aujourd'hui, l'ensemble des espaces verts de la ville, à l'exception des cimetières, est géré sans l'utilisation de produits phytosanitaires. Cette volonté se traduit par :

- la valorisation de l'ensemble des déchets végétaux. En effet, les déchets de tonte ou les feuilles mortes sont transférés à une plateforme de compostage agréée, tandis que les tailles d'arbustes sont directement restituées sur place, sous forme de paillis remis aux pieds des arbustes ;
- l'utilisation privilégiée d'un arrosage au goutte-à-goutte qui sera retiré une fois la végétation en place ;
- le désherbage des allées se fait à l'aide de machines thermiques. 5 passages sont ainsi réalisés chaque année afin de garder une ville "propre" ;
- les arbres sont traités à l'aide de produits biologiques par les prestataires et la PBI est utilisée



© Ville de Massy

Stéphane Schadegg, responsable adjoint du service espaces verts de la ville de Massy, a intégré ce service en 2004.



© Ville de Massy

pyrus et *Euodia* dit arbre à miel, prairie). Par ailleurs, entre 2012 et 2013, la ville a mis en place en lien avec la LPO un projet d'installation de nichoirs. Ce projet a d'abord commencé par un diagnostic des espèces présentes sur la ville pour déterminer le type et la localisation des nichoirs à installer. Aujourd'hui une soixantaine de nichoirs, fabriqués par les enfants d'un centre de loisirs, ont été installés dans toute la ville. Un prochain projet, actuellement en cours, devrait permettre d'installer des hôtels à insectes sur plusieurs sites.

En collaboration avec Thierry Simier, les services espaces verts de la ville ont progressivement instauré des massifs de vivaces. Ce terre-plein, réalisé en 2012, remplace ainsi un massif composé de vieux arbustes.

© Thierry Simier

En chiffres

- 43 778 habitants
- 943 ha dont 160 ha d'espaces verts
- 110 aires de jeux
- 16 agents au Service Espaces Verts
- trois fleurs depuis 2002
- trophée départemental "Fleur Verte" en 2013
- un jardin mellifère
- Budget :
 - 1,4 M d'€ d'investissement en 2013
 - 2,3 M d'€ de fonctionnement en 2014



dans les serres ;

- la pratique d'une taille douce et raisonnée des arbres respectant au mieux la forme naturelle des arbres et permettant aux arbres d'être en meilleure santé en évitant par exemple le développement de pourriture ;
- l'utilisation de compost d'origine organique.

Enfin, la ville a également fait le choix de porter une attention particulière à l'utilisation d'une palette végétale adaptée au climat local. Cependant, comme l'explique Stéphane Schadegg, "la définition d'une palette végétale pour la ville est en cours, mais nous ne souhaitons pas qu'elle soit trop restrictive car chaque projet est différent".

Pédagogie et biodiversité

Les différents projets, initiés par la Direction du service espaces verts, autour du thème de la biodiversité permettent d'expliquer, en partie, aux habitants le changement d'entretien des différents espaces en particulier sur l'accueil d'une large biodiversité dans leur ville. Dans cet esprit, la ville a mis en place dès 2010, au sein du parc Georges Brassens, un jardin mellifère. Ce jardin est composé de 10 ruches, gérées par un apiculteur par le biais d'une convention, et de végétaux mellifères (poirier

Le récent changement de pratiques dans le fleurissement de la ville a laissé place à des espaces de prairies fleuries demandant un entretien minimum.

© Ville de Massy

